

CONSEIL COMMUNAL
DE
MONTAGNY
près-Yverdon

Montagny, le 10 juin 2020

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Séance du 8 juin 2020

Présidence : Jean-Marc Cochet, Président

Présents : 23 membres

Dans sa séance du 8 juin 2020

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTAGNY –PRES-YVERDON

a

- adopté le préavis 32/20 relatif à la création d'un nouveau trottoir et du développement des réseaux à la route de la Brinaz (RC271), amendé en son Art. 1, soit : « *d'accepter un crédit de CHF 1'110'000.- pour la création d'un trottoir avec une bordure inclinée et le développement des réseaux à la route de la Brinaz (RC271), avec une limitation de vitesse à 50 km/h sur le tronçon complet de la route, pour autant que la DGMR accepte. En cas de refus, la bordure haute type Etat de Vaud est acceptée, et les vitesses en vigueur seront maintenues* »
- adopté le préavis 33/20 relatif à l'approbation du volet stratégique du Plan directeur régional (PDR) du Nord Vaudois
- approuvé les comptes 2019 avec **Fr. 4'660'660.32** aux revenus, **Fr. 4'831'240.34** aux charges, laissant apparaître **une perte de Fr. 170'580.02** après amortissements, attributions et prélèvements aux fonds de réserve
- approuvé le rapport de gestion de la Municipalité pour l'année 2019
- adopté le préavis 36/20 relatif à une demande de crédit de **Fr. 47'000.-** pour le remplacement de la chaudière à gaz avec production d'eau chaude à la Maison de Commune
- adopté le préavis 37/20 relatif à l'adoption d'un règlement communal sur le stationnement de la commune de Montagny-près-Yverdon
- renouvelé les organes du Conseil communal :
 - *Président* : **M. Jean-Marc Cochet**
 - *Vice-Présidente*: **Mme Corinne Baltar**
 - *Scrutateurs* : **Mme Fabienne Steiner et M. Jean-Marc Layaz**
 - *Scrutateurs-suppléants* : **MM. Olivier Perret et Jean-Jacques Gonin**
 - *Commission de gestion* :

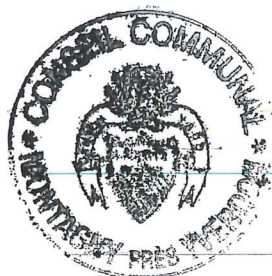
Présidente :	Mme Elisa Mira
Membres :	M. Pierre-Yves Juillerat
	Mme Corinne Baltar
	M. Marc-Olivier Burdet
	Mme Vanessa Hautier
 - *Suppléants* :

M. Olivier Correvon
M. Jean-Marc Layaz
- entendu les explications et arguments de M. Pierre-Alain Lunardi, suite à une demande de résolution de soutien pour une reprise totale de la facture sociale par le Canton, que nous avons accepté d'envoyer à l'intention de l'Union des Communes Vaudoises.

Le Président

La Secrétaire

Jean-Marc Cochet



Anne-Marie Forchelet